



23 rue Pasteur 77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21
E-mail. accueil@s2e77.fr

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le 01/04/2025
ID : 077-200087021-20250331-2025_DCS_016A-BF

Délibération N° 2025-016
Date de convocation : 18 mars 2025
Nombre de délégués en exercice : 132
Nombre de délégués présents : 93
Nombre de suffrages : 94

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET : N° 2025-016 Budget primitif 2025 S2e77

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-quatre mars, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente

Présents : Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – BUTET Gérard, titulaire – CASSAGNE Philippe, titulaire – CHERON Emmanuel, titulaire – CLAY Deborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LE CORRE Raymond, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – MICHELOT Bernard, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – TALFUMIER Daniel, titulaire – THOMINET Nicolas, titulaire – VAN DER SCHUEREN James, titulaire – GOBINOT José, suppléant – LECOQ Claude, suppléant – LEMAIRE Alain, suppléante – ROUSSEAU Michael, suppléant – VANCOILLIE Jacky, suppléant –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire – DOMARD Muriel, titulaire – DUBECQ Dominique, titulaire – FARIVAR Parastou, titulaire – HIERNARD Thierry, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – BERTHEAU Florence, suppléante – CHARPIGNON Alain, suppléant – KURAS Leslie, suppléante – PATIN Jean-Raymond, suppléant –

Communauté de Communes du Provinois :

ARTHUR Olivier, titulaire – BANNE Pascal, titulaire – BLANCHARD Flavien, titulaire – BOULET Christine, titulaire – BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CANAPI Marie-Pierre, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – CHARPENTIER Cécile, titulaire – CLAUSS Georges, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – NAVARETTE Antonio, titulaire – PANNIER Michèle, titulaire – PELLICIANI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PIERRU Hugo, titulaire – SIMONY Jacques, titulaire – VOISEMBERT Pierre, titulaire – BELLACHE Chantal, suppléante – DAL PAN Gilbert, suppléant – GALLOIS Catherine, suppléante – GUILVERT Pascal, suppléant – LEGRAND Martine, suppléante – LEMOT Eric, suppléant – MORIN François, suppléant – WALLE François, suppléant –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHÂINEAU Francis, titulaire – FLAMEY Francis, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – FORGET Michel, titulaire – GAUCHER Olivier, titulaire – GAY Colette, titulaire – JAMBUT Gérard, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – LAWSON Latevi, titulaire – LEGENDRE Isabelle, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LETERRIER Carine, titulaire – LUCE Laure, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – ROUSSEL Véronique, titulaire – SAUNIER Denis, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – TAUSTE Pedro, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant – CHAUMONT Jacques, suppléant – FABRY Marc, suppléant – FLON Justine, suppléante – GUERINOT Laurence, suppléante – GUIZOUARN François, suppléant – MAURY Yannick, suppléant – TOURBET-LEROY Claude, suppléant –

Commune de Vieux Champagne : -

Commune de Vanville : -

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric, titulaire –

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard – BONTOUR Thierry – CHAMPENOIS Christian – DESSOLES Mélina – LEGROS Lionel – MONBEIG Pierre-Dominique – PAIX Josiane – PRON Philippe –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves – CARLIER Dominique – COIBION Frédéric – GELSUMINI Patrick – GUILLETTE Christine – LEMAIRE Ingrid – SALA Patrick – VAN LANDEGHEM Jean-Marie – VITTI Jean-Charles –

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier – BAALI CHERIF Cherifa – BONICI Claude – BONTOUR Alain – COGYL Gérard – MARCHAND François – MAZZUCHELLI Olivier – MILLET Jérôme – PERRIN Catherine –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain – de ROUX Julie – DORMION Jean-Claude – FASSIER Delphine – FLON Martine – JOUNIAUX Olivier – KLEINRICHERT Patrice – MENARD Sophie – POULAIN Michel – SAINT-CENE Christine –

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia –

Commune de Vanvillé :

LABATUT Jean-Luc, -

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

GRENET-LAFFONT Denis – OUVRE Michel – PEIGNOT Pierre – THIEBLEMONT Gilles –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

ESCULIER Dorys – GOBARD Éric –

Communauté de Communes du Provinois :

BACHELET Stéphane – de BISSCHOP Bertrand – de MEULENAERE Alexandre – FASSELER Philippe – GALAND Yvette – HOTIN LETANG Julie – LEBAT Patrick – LEFEVRE Christophe – PERRINO Fabien – VICQUENAULT Nadège –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAPLOT Jean-Luc – DELETTRE Isabelle – GIMENO Isabelle – LABONNE Bernard – MARTIN José – QUÉRÉ Catherine – SIVANNE Evelyne – TALBOURDET Dominique – THIENARD Gérard – VILLIERS Nadine –

Pouvoirs :

PERRIN Catherine à PERNEL Fabien

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, M. MOUMAS, AA SERVAZEIX

Secrétaire de Séance : Pierre CAUMARTIN

OBJET : N° 2025-016 Budget primitif 2025 S2e77

Les différentes pièces du projet du budget ont été adressés aux différents délégués en amont du comité syndical

- Présentation détaillée
- Présentation par zone
- Présentation simplifiée

Il est proposé de voter le budget primitif 2024 sans reprise des résultats au 31/12/2023 et sans restes à réaliser comme résumé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
		BP 2025			BP 2025
011	Charges à caractère général	1 747 632	002	Résultat d'exploitation reporté	
012	Charges de personnel	990 000	013	Atténuations de charges	23 900
014	Atténuations de produits	-00	042	Amortissement des subventions	1 148 400
022	dépenses imprévus				
023	Virement à la section invest.	6 774 910	70	Ventes de produits fabriqués,	12 450 442
042	Amortissements des biens	3 479 482	74	Subvention exploitation	343 682
65	Autres charges de gestion courant	257 000	75	Produit gestion courante	6 000
66	Charges financières	703 400	76	Produits financiers	0
67	Charges exceptionnelles	50 000	77	Produits exceptionnels	50 000
68	dot aux provisions	120 000	78	reprise provision	100 000
TOTAL DEPENSES		14 122 424	TOTAL RECETTES		14 122 424
		-00			6 774 910

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
		BP 2025			BP 2025
001	Solde d'exécution de la SI reporté	0	001	Solde d'exécution de la SI reporté	
040	Amortissement des subventions	1 148 400	021	Virement à la section fonctionne	6 774 910
10	autres réserves	0	040	Amortissements des biens	3 479 482
041	opération patrimoniale	300 000	041	opération patrimoniale	300 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 749 000	10	Reserves- affectation resultat	0
20	Immobilisation incorporelles	168 100	13	subvention	1 151 363
21	Immobilisations corporelles	2 384 100	16	emprunt (pour équilibre)	0
23	immo en cours	5 956 155			
27	depot et cautionnement	0			0
45	op pour compte de Tiers	70 000	45	op pour compte de Tiers	70 000
		0			
TOTAL DEPENSES		11 775 755	TOTAL RECETTES		11 775 755

Vu la présentation du Budget primitif 2025

Le comité syndical, après avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité

Le Budget Primitif 2025 du syndicat S2e77 équilibré en dépenses et recettes aux sommes de

- Section de fonctionnement : 14 122 424€
- Section d'investissement : 11 775 755€

Soit un total de : 25 898 179€

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
 La Présidente,
 Claire CRAPART
 (signature électronique)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008702100016	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune S2E- SYNDICAT DES EAUX DE L EST SEINE ET MARNAIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES PROVINS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SYNDICAT DE L'EAU DE L'EST SEINE ET MARNAIS (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	79
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	87
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	89
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	90
A3.2 - Etalement des provisions	91
A4.1 - Equilibre des opérations financières	92
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	93
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	94
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	95

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	96
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	97
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	98
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	101
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	102
--------------------------	-----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	14 122 424,00	14 122 424,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P		
O	R	(si déficit)	(si excédent)
R	T	0,00	0,00
		=	=
		14 122 424,00	14 122 424,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	11 775 755,00	11 775 755,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P		
O	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	T	0,00	0,00
		=	=
		11 775 755,00	11 775 755,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	25 898 179,00	25 898 179,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 794 591,00	0,00	1 747 632,00	1 747 632,00	1 747 632,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 015 494,00	0,00	990 000,00	990 000,00	990 000,00
014	Atténuations de produits	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	354 840,00	0,00	257 000,00	257 000,00	257 000,00
Total des dépenses de gestion des services		3 359 925,00	0,00	2 994 632,00	2 994 632,00	2 994 632,00
66	Charges financières	838 900,00	0,00	703 400,00	703 400,00	703 400,00
67	Charges exceptionnelles	155 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	120 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 473 825,00	0,00	3 868 032,00	3 868 032,00	3 868 032,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	13 303 688,19		6 774 910,00	6 774 910,00	6 774 910,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 406 400,00		3 479 482,00	3 479 482,00	3 479 482,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		16 710 088,19		10 254 392,00	10 254 392,00	10 254 392,00
TOTAL		21 183 913,19	0,00	14 122 424,00	14 122 424,00	14 122 424,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 122 424,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	21 248,00	0,00	23 900,00	23 900,00	23 900,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 578 341,00	0,00	12 450 442,00	12 450 442,00	12 450 442,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	418 371,00	0,00	343 682,00	343 682,00	343 682,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes de gestion des services		13 017 960,00	0,00	12 824 024,00	12 824 024,00	12 824 024,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 117 960,00	0,00	12 974 024,00	12 974 024,00	12 974 024,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 044 600,00		1 148 400,00	1 148 400,00	1 148 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 044 600,00		1 148 400,00	1 148 400,00	1 148 400,00
TOTAL		14 162 560,00	0,00	14 122 424,00	14 122 424,00	14 122 424,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 122 424,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 105 992,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	303 090,00	0,00	168 100,00	168 100,00	168 100,00
21	Immobilisations corporelles	2 598 072,93	0,00	2 384 100,00	2 384 100,00	2 384 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 872 196,43	0,00	5 956 155,00	5 956 155,00	5 956 155,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	23 773 359,36	0,00	8 508 355,00	8 508 355,00	8 508 355,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 712 300,00	0,00	1 749 000,00	1 749 000,00	1 749 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 712 300,00	0,00	1 749 000,00	1 749 000,00	1 749 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	40 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	25 525 659,36	0,00	10 327 355,00	10 327 355,00	10 327 355,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 044 600,00		1 148 400,00	1 148 400,00	1 148 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 544 600,00		1 448 400,00	1 448 400,00	1 448 400,00
	TOTAL	27 070 259,36	0,00	11 775 755,00	11 775 755,00	11 775 755,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 775 755,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	9 287 312,13	0,00	1 151 363,00	1 151 363,00	1 151 363,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 287 312,13	0,00	1 151 363,00	1 151 363,00	1 151 363,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	5 516 664,27	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 516 664,27	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	40 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		14 843 976,40	0,00	1 221 363,00	1 221 363,00	1 221 363,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	13 303 688,19		6 774 910,00	6 774 910,00	6 774 910,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 406 400,00		3 479 482,00	3 479 482,00	3 479 482,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		17 210 088,19		10 554 392,00	10 554 392,00	10 554 392,00
TOTAL		32 054 064,59	0,00	11 775 755,00	11 775 755,00	11 775 755,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 775 755,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

9 105 992,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 747 632,00		1 747 632,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	990 000,00		990 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	257 000,00		257 000,00
66	Charges financières	703 400,00	0,00	703 400,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	120 000,00	3 479 482,00	3 599 482,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		6 774 910,00	6 774 910,00
Dépenses d'exploitation – Total		3 868 032,00	10 254 392,00	14 122 424,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 122 424,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 148 400,00	1 148 400,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 749 000,00	0,00	1 749 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	168 100,00	0,00	168 100,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 384 100,00	0,00	2 384 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 956 155,00	300 000,00	6 256 155,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	70 000,00	0,00	70 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 327 355,00	1 448 400,00	11 775 755,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 775 755,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	23 900,00		23 900,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 450 442,00		12 450 442,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	343 682,00		343 682,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00		6 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	50 000,00	1 148 400,00	1 198 400,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	100 000,00	0,00	100 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	12 974 024,00	1 148 400,00	14 122 424,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 122 424,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 151 363,00	0,00	1 151 363,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 479 482,00	3 479 482,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	70 000,00	0,00	70 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		6 774 910,00	6 774 910,00
	Recettes d'investissement – Total	1 221 363,00	10 554 392,00	11 775 755,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 775 755,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 794 591,00	1 747 632,00	1 747 632,00
605	Achats d'eau	660 000,00	680 000,00	680 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	12 800,00	18 800,00	18 800,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 300,00	2 800,00	2 800,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	4 500,00	4 500,00
6066	Carburants	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 300,00	5 650,00	5 650,00
611	Sous-traitance générale	2 200,00	1 500,00	1 500,00
6132	Locations immobilières	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6135	Locations mobilières	40 500,00	34 400,00	34 400,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	2 000,00	2 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	800,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	19 400,00	6 400,00	6 400,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	21 500,00	21 500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	136 000,00	69 300,00	69 300,00
61551	Entretien matériel roulant	2 650,00	3 750,00	3 750,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	13 400,00	16 600,00	16 600,00
6161	Multirisques	14 550,00	24 450,00	24 450,00
6168	Autres	16 000,00	16 000,00	16 000,00
617	Etudes et recherches	494 598,00	291 482,00	291 482,00
618	Divers	32 250,00	61 400,00	61 400,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 100,00	300,00	300,00
6226	Honoraires	118 981,00	31 200,00	31 200,00
6228	Divers	15 000,00	14 400,00	14 400,00
6231	Annonces et insertions	7 800,00	16 100,00	16 100,00
6236	Catalogues et imprimés	5 200,00	3 500,00	3 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	500,00	500,00
6256	Missions	6 600,00	8 000,00	8 000,00
6257	Réceptions	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	22 340,00	18 100,00	18 100,00
627	Services bancaires et assimilés	4 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	4 650,00	4 650,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	27 000,00	25 000,00	25 000,00
6288	Autres	47 148,00	31 900,00	31 900,00
63512	Taxes foncières	12 100,00	11 000,00	11 000,00
63513	Autres impôts locaux	2 100,00	1 850,00	1 850,00
6358	Autres droits	2 300,00	4 600,00	4 600,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	0,00	190 000,00	190 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	0,00	85 000,00	85 000,00
6378	Autres taxes et redevances	31 174,00	10 500,00	10 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 015 494,00	990 000,00	990 000,00
6331	Versement de mobilité	9 800,00	1 300,00	1 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 794,00	600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 300,00	300,00	300,00
6411	Salaires, appointements, commissions	521 000,00	924 600,00	924 600,00
6412	Congés payés	49 700,00	5 850,00	5 850,00
6413	Primes et gratifications	91 800,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	187 000,00	27 000,00	27 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	7 500,00	650,00	650,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	74 000,00	8 000,00	8 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	26 200,00	2 400,00	2 400,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 800,00	700,00	700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 800,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	22 300,00	3 600,00	3 600,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits (7)	195 000,00	0,00	0,00
701259	Reversement - redevance agence de l'eau	195 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	354 840,00	257 000,00	257 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	15 840,00	12 000,00	12 000,00
6531	Indemnités élus	64 000,00	64 000,00	64 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	180 000,00	70 000,00	70 000,00
6542	Créances éteintes	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	55 000,00	71 000,00	71 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 359 925,00	2 994 632,00	2 994 632,00
66	Charges financières (b) (8)	838 900,00	703 400,00	703 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	846 000,00	701 000,00	701 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-23 100,00	-12 600,00	-12 600,00
6688	Autre	16 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	155 000,00	50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	90 000,00	50 000,00	50 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	65 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	120 000,00	120 000,00	120 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 473 825,00	3 868 032,00	3 868 032,00
023	Virement à la section d'investissement	13 303 688,19	6 774 910,00	6 774 910,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 406 400,00	3 479 482,00	3 479 482,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 368 000,00	3 479 482,00	3 479 482,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	38 400,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		16 710 088,19	10 254 392,00	10 254 392,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		16 710 088,19	10 254 392,00	10 254 392,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 183 913,19	14 122 424,00	14 122 424,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 122 424,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	121 453,79
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	134 267,14
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-12 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	21 248,00	23 900,00	23 900,00
64198	Autres remboursements	21 248,00	23 900,00	23 900,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 578 341,00	12 450 442,00	12 450 442,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	10 960 000,00	11 001 200,00	11 001 200,00
70118	Autres ventes d'eau	237 822,00	71 000,00	71 000,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	76 820,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	1 020 000,00	1 020 000,00	1 020 000,00
7083	Locations diverses	40 000,00	48 000,00	48 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	156 000,00	115 500,00	115 500,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	87 699,00	157 850,00	157 850,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	36 892,00	36 892,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	418 371,00	343 682,00	343 682,00
748	Autres subventions d'exploitation	418 371,00	343 682,00	343 682,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	6 000,00	6 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 017 960,00	12 824 024,00	12 824 024,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	50 000,00	50 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 117 960,00	12 974 024,00	12 974 024,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 044 600,00	1 148 400,00	1 148 400,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 044 600,00	1 148 400,00	1 148 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 044 600,00	1 148 400,00	1 148 400,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 162 560,00	14 122 424,00	14 122 424,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 122 424,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	303 090,00	168 100,00	168 100,00
2031	Frais d'études	280 750,00	168 100,00	168 100,00
2051	Concessions et droits assimilés	22 340,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 598 072,93	2 384 100,00	2 384 100,00
2111	Terrains nus	8 700,00	8 000,00	8 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	45 484,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	5 856,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 573 823,34	1 790 000,00	1 790 000,00
2155	Outils industriel	23 472,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	910 810,59	566 100,00	566 100,00
2181	Installat° générales, agencements	5 577,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	12 900,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	11 450,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	20 872 196,43	5 956 155,00	5 956 155,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 843 696,43	5 956 155,00	5 956 155,00
238	Avances commandes immo. incorp.	28 500,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		23 773 359,36	8 508 355,00	8 508 355,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 712 300,00	1 749 000,00	1 749 000,00
1641	Emprunts en euros	1 535 600,00	1 572 405,00	1 572 405,00
1678	Autres dettes condit° particulières	130 750,00	130 645,00	130 645,00
1681	Autres emprunts	45 950,00	45 950,00	45 950,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 712 300,00	1 749 000,00	1 749 000,00
458124	2024 (6)	40 000,00	0,00	0,00
458125	OPETAIONS 2025 (6)	0,00	70 000,00	70 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		40 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		25 525 659,36	10 327 355,00	10 327 355,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 044 600,00	1 148 400,00	1 148 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 044 600,00	1 148 400,00	1 148 400,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	490 000,00	474 000,00	474 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	211 000,00	209 500,00	209 500,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	81 000,00	80 500,00	80 500,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	179 000,00	299 000,00	299 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	40 000,00	40 000,00	40 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	11 000,00	11 000,00	11 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	32 500,00	0,00	0,00
139188	des tiers	0,00	34 300,00	34 300,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	100,00	100,00	100,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00	300 000,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 544 600,00	1 448 400,00	1 448 400,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		27 070 259,36	11 775 755,00	11 775 755,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 775 755,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	9 287 312,13	1 151 363,00	1 151 363,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	4 934 928,00	902 788,00	902 788,00
1313	Subv. équipt Départements	4 113 488,23	248 575,00	248 575,00
1314	Subv. équipt Communes	46 170,90	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	72 092,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	120 633,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 287 312,13	1 151 363,00	1 151 363,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 516 664,27	0,00	0,00
1068	Autres réserves	5 516 664,27	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 516 664,27	0,00	0,00
458224	OPERATIONS 2024 (5)	40 000,00	0,00	0,00
458225	OPERATIONS 2025 (5)	0,00	70 000,00	70 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		40 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		14 843 976,40	1 221 363,00	1 221 363,00
021	Virement de la section d'exploitation	13 303 688,19	6 774 910,00	6 774 910,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 406 400,00	3 479 482,00	3 479 482,00
28031	Frais d'études	22 000,00	4 500,00	4 500,00
28033	Frais d'insertion	1 500,00	500,00	500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 300,00	20 300,00	20 300,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	64 000,00	21 200,00	21 200,00
28128	Aménagement Autres terrains	3 000,00	6 200,00	6 200,00
28131	Bâtiments	58 700,00	53 400,00	53 400,00
28138	Aménagement Autres constructions	9 000,00	9 000,00	9 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	56 500,00	56 100,00	56 100,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 726 000,00	1 767 000,00	1 767 000,00
28155	Outillage industriel	0,00	5 200,00	5 200,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	270 100,00	417 700,00	417 700,00
28157	Aménagement matériel industriel	4 000,00	3 100,00	3 100,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	500,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	62 000,00	56 500,00	56 500,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 073 000,00	1 020 500,00	1 020 500,00
28181	Installations générales, agencements	5 100,00	6 100,00	6 100,00
28182	Matériel de transport	11 200,00	11 503,00	11 503,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 000,00	5 779,00	5 779,00
28184	Mobilier	1 500,00	1 400,00	1 400,00
28188	Autres	15 000,00	13 500,00	13 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		16 710 088,19	10 254 392,00	10 254 392,00
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		17 210 088,19	10 554 392,00	10 554 392,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		32 054 064,59	11 775 755,00	11 775 755,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 775 755,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1817 (1)
LIBELLE : ST CYR REHAB. RESERV. MONTAPEINE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 4 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1818 (1)
LIBELLE : LA CHAPELLE MOUTILS-REHAB. CE MONGETS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1911 (1)
LIBELLE : SAACY REHAB RESERVOIR

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1914 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR PROVINOIS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2000 (1)
LIBELLE : MAILLAGE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2016 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR BASSEE MONTOIS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017 (1)
LIBELLE : MOUROUX CONSTRUCTION CE VOISINS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^e , matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019 (1)
LIBELLE : SDAEP BRIE NANGISSIENNE ST JUST / VANVILLE / Vx CH

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021 (1)
LIBELLE : RENOUELEMENT COMPTEURS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-400 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2106 (1)
LIBELLE : AMILLIS Rehabilitation des forages

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2113 (1)
LIBELLE : MONTDAUPHIN Rehabilitation CE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 760 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	760 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	760 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 352 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	352 800,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	282 240,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	70 560,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-407 200,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2114 (1)
LIBELLE : CELLE S/MORIN Rehabilitation CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 18 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2117 (1)
LIBELLE : FAREMOUTIERS Rnvt AEP Rue des Ormes

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2124 (1)
LIBELLE : LA CHAPELLE MOUTILS Réhabilitation CE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 370 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 217 530,00
13	Subventions d'investissement	0,00	217 530,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	162 760,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	54 770,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-152 470,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2125 (1)
LIBELLE : NOYEN S/SEINE Réhabilitation du CE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 550 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 245 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	245 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	196 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	49 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-305 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2126 (1)
LIBELLE : DONNEMARIE Réhabilitation du CE Les Grottes

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 3 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2207 (1)
LIBELLE : LONGUEVILLE Rehab reservoir Bourg

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 23 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
13113	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-23 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2212 (1)
LIBELLE : CHATENAY SUR SEINE Rehab CE Chantemerle

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2215 (1)
LIBELLE : THENISY Rnvlé AEP Rue Grande

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2216 (1)
LIBELLE : LES ORMES interco PAROY

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2217 (1)
LIBELLE : COURCHAMP CHAMPENEST-LES MARETS Rnvt AEP

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2218 (1)
LIBELLE : JOUY SUR MORIN Rehab reservoir Les Chameaux

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2219 (1)
LIBELLE : DOUE rehab reservoir

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2220 (1)
LIBELLE : ST MARTIN DES CHAMPS FORAGES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 4 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2223 (1)
LIBELLE : HERME Rehab Bache Station de traitement

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2224 (1)
LIBELLE : POIGNY HENNEPONT Rehab CE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2227 (1)
LIBELLE : MOUROUX Rnvl't AEP Courrois à Coubertin

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 30 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2228 (1)
LIBELLE : JOUY LE CHATEL - RD15 Rnvl't AEP Claude Gautier

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2229 (1)
LIBELLE : ST CYR S/MORIN Rnvt AEP Champmortet/monthome/Herm

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-400 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2233 (1)
LIBELLE : LES MARETS Rnvlt AEP

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2301 (1)
LIBELLE : GURCY LE CHATEL - REHAB BACHES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2303 (1)
LIBELLE : MONTIGNY LENCOUR-REHAB CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2306 (1)
LIBELLE : PROVINS- Réhab réservoir Fontaine riante

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2307 (1)
LIBELLE : SANCY LES PROVINS-Réhab CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2309 (1)
LIBELLE : POMMEUSE rehab Réservoir Les Charnois

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2310 (1)
LIBELLE : BEAUTHEIL SAINTS- Réhab réservoir Epieds

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2314 (1)
LIBELLE : LA FERTE GAUCHER Rehab CE DUNAN

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2315 (1)
LIBELLE : LA FERTE GAUCHER Rehab CE ZI

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2318 (1)
LIBELLE : VILLUIS liaison Passy

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 13 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2402 (1)
LIBELLE : BEAUTHEIL-SAINTS RD211 Liaison Glatigny-La guèpièr

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 60 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-60 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2403 (1)
LIBELLE : BEAUTHEIL-SAINTS RD211 Liaison Pressoucy – Maison

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 790 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	790 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	790 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoins de financement si négatif	-790 000,00
--	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2405 (1)
LIBELLE : LA TRETOIRE - Liaison Coton – Launoy

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 31 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2406 (1)
LIBELLE : JOUY LE CHATEL - RD215 / RD215 A

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 810 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	810 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	810 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 291 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	291 500,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	229 400,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	62 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-518 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2407 (1)
LIBELLE : AUGERS EN BRIE RD15

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2409 (1)
LIBELLE : VILLIERS ST GEORGES Réhab CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 16 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2410 (1)
LIBELLE : FONTAINE FOURCHES Réhab CE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 17 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2411 (1)
LIBELLE : BAZOCHES LES BRAY Réhab CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2412 (1)
LIBELLE : BEAUTHEIL Rehab Forage

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2413 (1)
LIBELLE : BAS MONTOIS Amélioration transport

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2501 (1)
LIBELLE : HONDEVILLIERS D31A et liaison Le Rousset

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 33 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-33 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2502 (1)
LIBELLE : SABLONNIERES Liaison Le Jariel - Bourg

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-300 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2503 (1)
LIBELLE : COURCHAMPS Liaison RD204 - Bourg

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 313 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	313 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	313 500,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-313 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2505 (1)
LIBELLE : CHOISY-EN-BRIE Rnlt AEP La Bochetiere

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 340 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-340 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2507 (1)
LIBELLE : ST HILLIERS Hameaux Servigny et Quincy

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 475 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	475 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	475 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-475 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2508 (1)
LIBELLE : CHAMPVALLON - TRAVAUX FORAGE 1

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 165 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-165 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2509 (1)
LIBELLE : BELLOT Rue du pont du Ru

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 385 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	385 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	385 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-385 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2510 (1)
LIBELLE : BABY Interco de Secours

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2511 (1)
LIBELLE : MONTCEAUX Nouveau Forage

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2513 (1)
LIBELLE : HERME Seconde Bâche

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				40 064 989,97										
1641 Emprunts en euros (total)				40 064 989,97										
00027670231	CAISSE D'EPARGNE	23/03/2016	2016-04-18	2 000 000,00	F		05/10/2016	1,370	1,370	EURO	T	X Autres	N	A-1
10169861/01	CREDIT AGRICOLE S A	31/12/2019	2019-12-31	17 615,93	V		10/02/2020	3,450	3,450	EURO	T	X Autres	N	A-1
10189021/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	45 936,00	F		19/06/2019	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
10244111/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	18 218,64	F		22/11/2019	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
10302751	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	46 458,00	F		19/06/2019	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
10310771/01	A.E.S.N.	01/01/2020	2020-01-01	13 291,68	F		09/04/2020	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
10325411	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	13 406,40	F		02/07/2019	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
10366211/01	A.E.S.N.	01/01/2020	2020-01-01	13 533,35	F		26/03/2020	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
103664	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	229 164,89	F		07/03/2019	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
10371241	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	45 982,20	F		25/11/2019	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
10385691	A.E.S.N.	01/01/2020	2020-01-01	14 886,68	F		09/04/2020	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
10392711/01	A.E.S.N.	01/01/2020	2020-01-01	59 400,00	F		07/04/2020	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
1215600	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2012	2012-12-18	500 000,00	F		03/02/2015	2,810	2,810	EURO	T	X Autres	N	A-1
1220532	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2019	2019-12-31	368 603,61	F		01/03/2020	4,510	4,510	EURO	A	C	N	A-1
12906	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/02/2012	2012-04-13	624 753,00	V		01/11/2012	2,369	2,369	EURO	T	X Autres	N	A-1
12964	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/07/2014	2019-01-01	1 000 000,00	V		01/12/2014	2,000	2,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
253641G	CAISSE D'EPARGNE	11/02/2022	2022-04-01	500 000,00	V		01/12/2014	2,000	2,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
253666G	CAISSE D'EPARGNE	11/02/2022	2022-04-01	8 700 000,00	F		01/07/2022	1,180	1,180	EURO	T	X Autres	N	A-1
296164	CREDIT AGRICOLE S A	31/12/2019	2019-12-31	3 000 000,00	F		01/07/2022	1,180	1,180	EURO	T	X Autres	N	A-1
4149425	CAISSE D'EPARGNE	02/07/2015	2015-06-29	52 801,80	F		22/01/2020	2,590	2,590	EURO	T	X Autres	N	A-1
457940	CREDIT AGRICOLE S A	01/01/2019	2019-01-01	500 000,00	V		24/09/2015	2,340	2,340	EURO	T	X Autres	N	A-1
				188 612,16	F		30/10/2019	1,260	1,260	EURO	A	C	N	A-1

S2E- SYNDICAT DES EAUX DE L EST SEINE ET MARNAIS - SYNDICAT DE L'EAU DE L'EST SEINE ET MARNAIS - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
5062446	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2019	2019-12-31	01/11/2020	173 631,78	F		1,750	1,750	A	C	N	A-1
5062446	CREDIT AGRICOLE S A	31/12/2019	2019-12-31	07/08/2012	120 000,00	F		4,950	4,950	T	X Autres	N	A-1
5098585	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/07/2015	2015-07-15	01/11/2015	1 500 000,00	F		2,000	2,000	T	X Autres	N	A-1
52093/5144621	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2019	2019-01-01	01/03/2019	172 125,00	V		1,500	1,500	T	X Autres	N	A-1
5235762	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/03/2018	2018-08-07	01/12/2018	1 500 000,00	V		1,500	1,500	T	C	N	A-1
525927	CREDIT AGRICOLE S A	01/01/2019	2019-01-01	05/01/2019	82 904,29	F		1,180	1,180	T	X Autres	N	A-1
5368284	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/06/2020	2020-08-12	01/12/2020	11 465 600,00	V		1,250	1,250	T	X Autres	N	A-1
5504951	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2019	2019-12-31	25/01/2020	153 215,92	F		1,700	1,700	A	C	N	A-1
72106351678	CREDIT AGRICOLE S A	19/12/2006	2006-12-19	19/03/2007	300 000,00	F		3,980	3,980	T	X Autres	N	A-1
72108638061	CREDIT AGRICOLE S A	04/05/2007	2007-05-04	25/01/2020	27 367,41	F		4,340	4,340	A	C	N	A-1
72117141258	CREDIT AGRICOLE S A	01/01/2019	2019-01-01	01/03/2019	62 335,21	F		4,730	4,730	A	C	N	A-1
72173736451	CREDIT AGRICOLE S A	01/01/2019	2019-01-01	15/02/2019	39 375,00	F		4,000	4,000	T	X Autres	N	A-1
72175968465	CREDIT AGRICOLE S A	01/01/2019	2019-01-01	05/03/2019	43 646,47	F		3,730	3,730	T	X Autres	N	A-1
72180659667	CREDIT AGRICOLE S A	01/01/2020	2020-01-01	01/01/2020	38 333,21	F		3,550	3,550	T	X Autres	N	A-1
72194911061	CREDIT AGRICOLE S A	22/04/2011	2011-09-14	01/10/2011	650 000,00	F		4,390	4,390	T	X Autres	N	A-1
72213843720	CREDIT AGRICOLE S A	01/01/2019	2019-01-01	18/01/2019	96 025,37	F		1,910	1,910	T	X Autres	N	A-1
72218460774	CREDIT AGRICOLE S A	01/01/2019	2019-01-01	15/02/2019	97 027,99	F		3,700	3,700	T	X Autres	N	A-1
852546717515	CAISSE D'EPARGNE	04/03/2009	2009-07-15	15/07/2009	350 000,00	F		4,540	4,540	T	X Autres	N	A-1
8670480	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2019	2019-12-31	25/11/2010	30 000,00	F		3,290	3,290	T	X Autres	N	A-1
8678539	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2010	2010-10-19	15/01/2011	1 300 000,00	F		3,830	3,830	T	X Autres	N	A-1
8955997	CAISSE D'EPARGNE	20/10/2011	2011-11-17	01/06/2012	500 000,00	F		4,560	4,560	A	C	N	A-1
8987315	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2019	2019-12-31	25/01/2020	285 496,07	F		5,030	5,030	T	X Autres	N	A-1
9019444	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2019	2019-12-31	10/01/2020	12 172,87	F		5,020	5,020	T	X Autres	N	A-1
9053536	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2019	2019-01-01	05/08/2019	40 858,77	F		4,760	4,760	A	C	N	A-1
9633843	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2019	2019-01-01	25/01/2019	141 950,00	F		2,380	2,380	T	X Autres	N	A-1
9768678	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2019	2019-01-01	15/03/2019	86 274,97	F		1,230	1,230	T	X Autres	N	A-1
A7509825	CAISSE D'EPARGNE	10/04/2009	2009-06-10	05/01/2010	800 000,00	F		4,500	4,500	A	C	N	A-1
A75100H1	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2019	2019-01-01	05/01/2019	24 103,73	F		3,620	3,620	A	C	N	A-1
A75160	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2019	2019-01-01	27/02/2019	170 842,16	F		3,210	3,210	A	C	N	A-1
CE 3326074	CAISSE D'EPARGNE	15/07/2009	2009-07-15	15/10/2009	320 000,00	F		4,470	4,470	T	X Autres	N	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON202047EUR/0205024/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/02/2019	47 883,39	F		5,170	5,170	EURO	A	C	N	A-1
MON225175EUR/0232458/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/01/2019	99 712,14	F		4,540	4,540	EURO	A	C	N	A-1
MON24266EUR/0253	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/01/2019	85 591,90	F		4,270	4,270	EURO	A	C	N	A-1
MON261624	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	31/12/2019	2019-12-31	01/01/2020	89 089,75	F		5,350	5,350	EURO	A	C	N	A-1
MON502249	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/02/2019	97 090,95	F		1,340	1,340	EURO	A	C	N	A-1
MON507576EUR/0508091/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/02/2019	68 615,80	F		1,340	1,340	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON514787	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	31/12/2019	2019-12-31	01/03/2020	212 231,16	F		1,540	1,540	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON516214	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/03/2019	123 666,69	F		1,290	1,290	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON524103	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/01/2020	550 000,00	F		0,990	0,990	EURO	A	C	N	A-1
PROVINS-AESN1035726	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	04/02/2019	155 157,63	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 943 676,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					1 943 676,00									
1036647-1	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	06/03/2019	67 977,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
10392711/01	A.E.S.N.	18/12/2012	2012-12-18	23/07/2015	440 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
1087961	A.E.S.N.	15/09/2020	2020-09-15	13/10/2021	1 435 699,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					485 588,32								
1681 Autres emprunts (total)					485 588,32								
10185051/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	25/05/2019	29 717,53	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10210321	A.E.S.N.	31/12/2019	2019-12-31	27/02/2020	36 053,89	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10302831	A.E.S.N.	31/12/2019	2019-12-31	13/10/2020	8 938,65	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10341201/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	01/10/2019	20 160,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10372061/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	29/10/2019	22 876,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10378851/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	29/04/2019	22 400,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10379811	A.E.S.N.	31/12/2019	2019-12-31	01/04/2020	21 528,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10387381/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	20/03/2019	36 041,65	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10392961/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	12/02/2019	178 263,80	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10392961/02	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	13/11/2019	109 608,80	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					42 494 254,29								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		30 584 593,58					1 571 798,37	682 903,09	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		30 584 593,58					1 571 798,37	682 903,09	0,00	0,00
00027670231	N	0,00	A-1	1 240 661,27	11,75	F		1,370	97 999,93	16 495,02	0,00	0,00
*0169861/01	N	0,00	A-1	3 193,45	1,00	V		3,450	3 193,45	69,15	0,00	0,00
*0189021/01	N	0,00	A-1	15 312,00	3,00	F		0,000	5 104,00	0,00	0,00	0,00
*0244111/01	N	0,00	A-1	2 602,62	1,00	F		0,000	2 602,62	0,00	0,00	0,00
10302751	N	0,00	A-1	15 486,00	3,00	F		0,000	5 162,00	0,00	0,00	0,00
10310771/01	N	0,00	A-1	7 250,03	6,00	F		0,000	1 208,33	0,00	0,00	0,00
10325411	N	0,00	A-1	4 468,80	3,00	F		0,000	1 489,60	0,00	0,00	0,00
10366211/01	N	0,00	A-1	6 766,70	5,00	F		0,000	1 353,33	0,00	0,00	0,00
103664	N	0,00	A-1	91 665,95	4,00	F		0,000	22 916,49	0,00	0,00	0,00
10371241	N	0,00	A-1	20 901,00	5,00	F		0,000	4 180,20	0,00	0,00	0,00
10385691	N	0,00	A-1	8 120,03	6,00	F		0,000	1 353,33	0,00	0,00	0,00
10392711/01	N	0,00	A-1	32 400,00	6,00	F		0,000	5 400,00	0,00	0,00	0,00
1215600	N	0,00	A-1	284 775,45	10,00	F		2,810	25 024,97	7 740,03	0,00	0,00
1220532	N	0,00	A-1	153 656,53	3,00	F		4,510	48 976,79	6 929,91	0,00	0,00
12906	N	0,00	A-1	114 538,05	2,75	V		5,042	41 650,20	5 054,59	0,00	0,00
12964	N	0,00	A-1	727 515,40	19,75	V		3,000	27 529,10	21 279,74	0,00	0,00
253641G	N	0,00	A-1	270 588,87	9,75	V		3,000	24 296,80	7 995,38	0,00	0,00
253666G	N	0,00	A-1	7 940 726,48	22,50	F		1,180	310 027,37	92 332,07	0,00	0,00
296164	N	0,00	A-1	2 738 181,51	22,50	F		1,180	106 906,00	31 838,64	0,00	0,00
4149425	N	0,00	A-1	42 693,05	16,00	F		2,590	2 183,09	1 084,67	0,00	0,00
		0,00	A-1	352 474,23	16,00	V		2,340	18 386,62	8 087,34	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
							Index (13)							
457940	N	0,00	A-1	105 365,34	7,00	F			1,260	14 492,72	1 327,60	0,00	0,00	
5062446	N	0,00	A-1	146 368,94	20,00	F			4,000	4 915,32	5 854,76	0,00	0,00	
5062446	N	0,00	A-1	26 609,12	2,50	F			4,950	10 252,61	1 128,79	0,00	0,00	
5098585	N	0,00	A-1	1 037 500,00	20,75	F			4,000	50 000,00	35 718,86	0,00	0,00	
52093/5144621	N	0,00	A-1	145 125,00	32,25	V			2,750	4 500,00	3 904,50	0,00	0,00	
5235762	N	0,00	A-1	1 031 250,00	13,75	V			2,750	75 000,00	27 305,94	0,00	0,00	
525927	N	0,00	A-1	29 128,45	3,25	F			1,180	8 962,64	304,06	0,00	0,00	
5368284	N	0,00	A-1	10 700 323,38	35,75	V			2,750	179 661,09	298 192,01	0,00	0,00	
5504951	N	0,00	A-1	117 525,87	14,00	F			1,700	7 506,14	1 997,94	0,00	0,00	
72105351678	N	0,00	A-1	41 757,85	2,00	F			3,980	20 465,44	1 359,04	0,00	0,00	
72108638061	N	0,00	A-1	11 365,83	3,00	F			4,340	3 628,79	493,28	0,00	0,00	
72117141258	N	0,00	A-1	48 170,92	13,00	F			4,730	2 766,57	2 278,48	0,00	0,00	
72173736451	N	0,00	A-1	18 375,00	5,25	F			4,000	3 500,00	682,50	0,00	0,00	
72175968465	N	0,00	A-1	1 946,96	0,25	F			3,730	1 946,96	18,16	0,00	0,00	
72180859667	N	0,00	A-1	4 999,81	0,75	F			3,550	4 999,81	88,74	0,00	0,00	
72194911061	N	0,00	A-1	284 883,48	6,75	F			4,390	37 094,77	11 901,27	0,00	0,00	
72213843720	N	0,00	A-1	35 682,94	3,25	F			1,910	10 744,94	604,90	0,00	0,00	
72218460774	N	0,00	A-1	39 747,90	3,50	F			3,700	10 838,68	1 321,44	0,00	0,00	
8525467/17515	N	0,00	A-1	78 750,00	4,50	F			4,540	17 500,00	3 277,32	0,00	0,00	
8670480	N	0,00	A-1	1 875,86	0,75	F			3,290	1 875,86	30,61	0,00	0,00	
8678539	N	0,00	A-1	871 208,75	16,00	F			3,830	40 286,61	32 793,27	0,00	0,00	
8955997	N	0,00	A-1	128 366,46	3,00	F			4,560	40 895,64	5 853,51	0,00	0,00	
8987315	N	0,00	A-1	186 857,37	7,00	F			5,030	22 862,27	8 972,17	0,00	0,00	
9019444	N	0,00	A-1	4 866,55	2,75	F			5,020	1 692,95	212,76	0,00	0,00	
9053536	N	0,00	A-1	15 557,48	3,00	F			4,760	4 946,60	740,54	0,00	0,00	
9633843	N	0,00	A-1	91 850,00	11,00	F			2,380	8 350,00	2 111,52	0,00	0,00	
9765678	N	0,00	A-1	45 674,89	6,75	F			1,230	6 766,68	530,60	0,00	0,00	
A7509825	N	0,00	A-1	265 111,12	5,00	F			4,500	48 460,07	11 930,00	0,00	0,00	
A75100H1	N	0,00	A-1	3 821,34	1,00	F			3,620	3 821,34	138,37	0,00	0,00	
A75160	N	0,00	A-1	113 894,78	12,00	F			3,210	9 491,23	3 716,96	0,00	0,00	
CE 3326074	N	0,00	A-1	76 000,00	4,75	F			4,470	16 000,00	3 129,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)			
MON202047EUR/0205024/001	N	0,00	A-1	31 389,63	8,00	F		5,170	3 267,25	1 622,84	0,00	0,00	
MON225175EUR/0232458/001	N	0,00	A-1	70 298,04	10,00	F		4,540	5 710,12	3 191,53	0,00	0,00	
MON24266EUR/020253	N	0,00	A-1	63 850,39	12,00	F		4,270	4 183,98	2 726,41	0,00	0,00	
MON261624	N	0,00	A-1	44 775,75	4,00	F		5,350	10 334,65	2 395,50	0,00	0,00	
MON502249	N	0,00	A-1	32 363,67	3,00	F		1,340	10 787,88	440,90	0,00	0,00	
MON507576EUR/0508091/001	N	0,00	A-1	14 279,26	1,50	F		1,340	9 487,71	143,81	0,00	0,00	
MON514787	N	0,00	A-1	132 196,87	7,50	F		1,540	16 758,28	1 939,36	0,00	0,00	
MON516214	N	0,00	A-1	67 666,77	7,25	F		1,290	9 333,32	827,76	0,00	0,00	
MON524103	N	0,00	A-1	281 771,38	5,00	F		0,990	55 249,46	2 789,54	0,00	0,00	
PROVINS-AESN1035726	N	0,00	A-1	62 063,01	4,00	F		0,000	15 515,77	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 245 580,86					130 634,81	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 245 580,86					130 634,81	0,00	0,00	0,00	
1036647-1	N	0,00	A-1	40 786,20	9,00	F		0,000	4 531,80	0,00	0,00	0,00	
10392711/01	N	0,00	A-1	151 948,74	5,00	F		0,000	30 389,74	0,00	0,00	0,00	
1087961	N	0,00	A-1	1 052 845,92	11,00	F		0,000	95 713,27	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		217 896,56					45 914,06	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		217 896,56					45 914,06	0,00	0,00	0,00	
10185051/01	N	0,00	A-1	7 429,39	2,00	F		0,000	3 714,69	0,00	0,00	0,00	
10210321	N	0,00	A-1	13 520,24	3,00	F		0,000	4 506,73	0,00	0,00	0,00	
10302831	N	0,00	A-1	4 469,30	5,00	F		0,000	893,87	0,00	0,00	0,00	
10341201/01	N	0,00	A-1	6 720,00	3,00	F		0,000	2 240,00	0,00	0,00	0,00	
10372061/01	N	0,00	A-1	9 150,40	4,00	F		0,000	2 287,60	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10378851/01	N	0,00	A-1	8 960,00	4,00	F		0,000	2 240,00	0,00	0,00	0,00
10379811	N	0,00	A-1	9 568,00	4,00	F		0,000	2 392,00	0,00	0,00	0,00
10387381/01	N	0,00	A-1	14 416,63	4,00	F		0,000	3 604,17	0,00	0,00	0,00
10392961/01	N	0,00	A-1	81 029,00	5,00	F		0,000	16 205,80	0,00	0,00	0,00
10392961/02	N	0,00	A-1	62 633,60	8,00	F		0,000	7 829,20	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		32 048 071,00					1 748 347,24	682 903,09	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	75	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	32 048 071,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Dépréciations comptes clients	Clients douteux	0,00	0	350 000,00	0,00	-350 000,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 897 400,00	2 897 400,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	10 254 392,00	10 254 392,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	7 356 992,00	7 356 992,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 897 400,00	I 2 897 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 749 000,00	1 749 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 572 405,00	1 572 405,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	130 645,00	130 645,00
1681	Autres emprunts	45 950,00	45 950,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 148 400,00	1 148 400,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 148 400,00	1 148 400,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 254 392,00	III 10 254 392,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 254 392,00	10 254 392,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 500,00	4 500,00
28033	Frais d'insertion	500,00	500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 300,00	20 300,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	21 200,00	21 200,00
28128	Aménagement Autres terrains	6 200,00	6 200,00
28131	Bâtiments	53 400,00	53 400,00
28138	Aménagement Autres constructions	9 000,00	9 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	56 100,00	56 100,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 767 000,00	1 767 000,00
28155	Outillage industriel	5 200,00	5 200,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	417 700,00	417 700,00
28157	Aménagement matériel industriel	3 100,00	3 100,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	56 500,00	56 500,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 020 500,00	1 020 500,00
28181	Installations générales, agencements	6 100,00	6 100,00
28182	Matériel de transport	11 503,00	11 503,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 779,00	5 779,00
28184	Mobilier	1 400,00	1 400,00
28188	Autres	13 500,00	13 500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	6 774 910,00	6 774 910,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 25	Intitulé de l'opération : OPETAIONS 2025 OPERATIONS 2025			Date de la délibération : 01/01/2025	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
	DEPENSES (a)				
4581 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	70 000,00		70 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	70 000,00		70 000,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00		0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	70 000,00		70 000,00
	RECETTES (b)				
4582 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	70 000,00		70 000,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00		0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00		0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00		0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	70 000,00		70 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors Logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors Logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : Trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	2 431 250,33
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	2 431 250,33
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 974 024,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	18,74

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	4,00	1,00	3,00	4,00
ASSISTANTE COMPTABLE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
COMPTABLE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR ADMINISTRATIF	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
RH	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
DIRECTEUR TECHNIQUE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESP TRAVAUX	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
SIGISTE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	1,00	10,00	1,00	9,00	10,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

S2E- SYNDICAT DES EAUX DE L EST SEINE ET MARNNAIS - SYNDICAT DE L'EAU DE L'EST SEINE ET MARNNAIS - BP - 2025

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activités pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activités pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-43 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence d'ordre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des communes, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Justifié par les besoins des communes de moins de 100 habitants et groupements de moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 100 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4100-10 des emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-9 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être non en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-14 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'ouverture de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGGOUN Omar	
AGNUS Didier	
AMABLE Christelle	
ANGLIO Laura	
ARTHUR Olivier	
BAALI CHERIF Cherifa	
BACHELET Stéphane	
BALDUCCI Alain	
BALLAGUET Jean-Pierre	
BANNE Pascal 	
BARTHE Christiane	
BEAUJEAN Serge	
BELLACHE Chantal	
BENECH Jérôme	
BENOIST Alain	
BERTHEAU Florence	
BERTHEREAU Philippe	
BERTHOMIER Gérard	
BIGOT Jean-Yves	
BLANC Chrystelle	
BLANCHARD Flavien	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

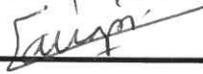
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGGOUN Omar	
AGNUS Didier	
AMABLE Christelle	
ANGLIO Laura	
ARTHUR Olivier	
BAALI CHERIF Cherifa	
BACHELET Stéphane	
BALDUCCI Alain	
BALLAGUET Jean-Pierre	
BANNE Pascal	
BARTHE Christiane	
BEAUJEUAN Serge	
BELLACHE Chantal	
BENECH Jérôme	
BENOIST Alain	
BERTHEAU Florence	
BERTHEREAU Philippe	
BERTHOMIER Gérard	
BIGOT Jean-Yves	
BLANC Chrystelle	
BLANCHARD Flavien	

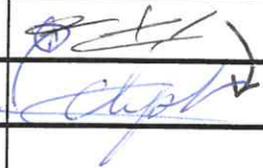
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

BOIZIEAU Marie-Céleste	
BONICI Claude	
BONTOUR Alain	
BONTOUR Thierry	
BOUCHASSON Dominique	
BOULET Christine	
BOULLOT Alain	
BOURDON Louis	
BOUTONNET Estelle	
BOUVRAIN Xavier	
BROCHOT Sandrine	
BRODARD Yves	
BUOT Julie	
BUTET Gérard	
CAFFIAUX Thomas	
CALUCH Laurent	
CANAPI Marie-Pierre	
CAPMARTY André	
CAPOEN Pascal	
CARELLA Cyril	
CARLIER Dominique	
CARRASCO Alain	
CARVALHO Sandra	
CASSAGNE Philippe	
CASTAING Denis	
CAUMARTIN Pierre	
CHINEAU Francis	
CHAMPEL Jean	
CHAMPENOIS Christian	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

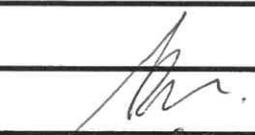
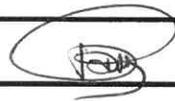
BOIZIEAU Marie-Céleste	
BONICI Claude	
BONTOUR Alain	
BONTOUR Thierry	
BOUCHASSON Dominique	
BOULET Christine	
BOULLOT Alain	
BOURDON Louis	
BOUTONNET Estelle	
BOUVRAIN Xavier	
BROCHOT Sandrine	
BRODARD Yves	
BUOT Julie	
BUTET Gérard	
CAFFIAUX Thomas	
CALUCH Laurent	
CANAPI Marie-Pierre	
CAPMARTY André	
CAPOEN Pascal	
CARELLA Cyril	
CARLIER Dominique	
CARRASCO Alain	
CARVALHO Sandra	
CASSAGNE Philippe	
CASTAING Denis	
CAUMARTIN Pierre	
CHANEAU Francis	
CHAMPEL Jean	
CHAMPENOIS Christian	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

CHAPLOT Jean-Luc	
CHAPOTOT Thomas	
CHARLE Daniel	
CHARPENTIER Cécile	
CHARPIGNON Alain	
CHAUMONT Jacques	
CHERON Emmanuel	
CIOTTI Martine	
CLAUSS Georges	
CLAY Déborah	
CLOOTENS Hervé	
COGYL Gérard	
COIBION Frédéric	
COLLIGNON Daniele	
CRAPART Claire	
DAL PAN Gilbert	
DANE James	
DAVY Jérôme	
DE BISSCHOP Bertrand	
DE CLERCK Christophe	
DE MEULENAERE Alexandre	
DE ROUX Julie	
DE VESTELE Philippe	
DELETTRE Isabelle	
DELPUECH Laurent	
DEMAISON Laurent	
DENORMANDIE Roger	
DESESSARD Martine	
DESSOLES Mélyna	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

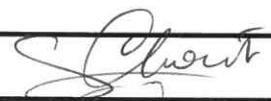
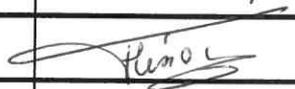
IV

CHAPLOT Jean-Luc	
CHAPOTOT Thomas	
CHARLE Daniel	
CHARPENTIER Cécile	
CHARPIGNON Alain	
CHAUMONT Jacques	
CHERON Emmanuel	
CIOTTI Martine	
CLAUSS Georges	
CLAY Déborah	
CLOOTENS Hervé	
COGYL Gérard	
COIBION Frédéric	
COLLIGNON Daniele	
CRAPART Claire	
DAL PAN Gilbert	
DANE James	
DAVY Jérôme	
DE BISSCHOP Bertrand	
DE CLERCK Christophe	
DE MEULENAERE Alexandre	
DE ROUX Julie	
DE VESTELE Philippe	
DELETTRE Isabelle	
DELPUECH Laurent	
DEMAISON Laurent	
DENORMANDIE Roger	
DESESSARD Martine	
DESSOLES Mélyna	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

DHOOSCHE Sylvette	
DIQUAS Camille	
DOMARD Muriel	
DORMION Jean-Claude	
DOS SANTOS Jacques	
DUBECQ Dominique	
DUCOUP Thierry	
ESCULIER Dorys	
EUGENE Jean-Baptiste	
FABRE Dominique	
FABRY Marc	
FADIN Joël	
FARIVAR Parastou	
FASSELER Philippe	
FASSIER Delphine	
FLAMEY Francis	
FLON Justine	
FLON Martine	
FORET Sylvie	
FORGET Michel	
FRANCO Evelyne	
FRISSON Thierry	
GALAND Yvette	
GALLOIS Catherine	
GARNIER Olivier	
GAUCHER Olivier	
GAUFILLIER Dominique	
GAY Colette	
GELSUMINI Patrick	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

DHOOSCHE Sylvette	
DIQUAS Camille	
DOMARD Muriel	
DORMION Jean-Claude	
DOS SANTOS Jacques	
DUBECQ Dominique	
DUCOUP Thierry	
ESCULIER Dorys	
EUGENE Jean-Baptiste	
FABRE Dominique	
FABRY Marc	
FADIN Joël	
FARIVAR Parastou	
FASSELER Philippe	
FASSIER Delphine	
FLAMEY Francis	
FLON Justine	
FLON Martine	
FORET Sylvie	
FORGET Michel	
FRANCO Evelyne	
FRISSON Thierry	
GALAND Yvette	
GALLOIS Catherine	
GARNIER Olivier	
GAUCHER Olivier	
GAUFILLIER Dominique	
GAY Colette	
GELSUMINI Patrick	

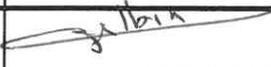
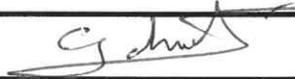
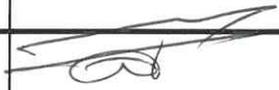
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

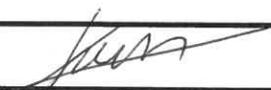
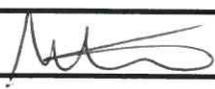
GERMANN Françoise	
GILBIN Catherine	
GIMENO Isabelle	
GIRAUDOT Francis	
GOBARD Eric	
GOBINOT José	
GODRON Guy	
GRAIN Thierry	
GRENET-LAFFONT Denis	
GRYMONPREZ Jean	
GUELARD Olivier	
GUERINOT Laurence	
GUERTAULT Jacky	
GUIGNIER Marie-France	
GUILLETTE Christine	
GUILVERT Pascal	
GUIZOUARN François	
HANNETON Alain	
HERMANS Emric	
HIERNARD Thierry	
HORVATH Pascal	
HOTIN-LETANG Julie	
HOUDAYER Sébastien	
HOUE Nicolas	
HUBERT André	
HUBERT Joël	
JACQUEMINET Joël	
JAMBUT Gérard	
JIBRIL Abdelhafid	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

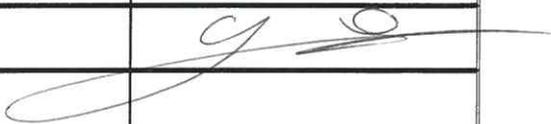
GERMANN Françoise	
GILBIN Catherine	
GIMENO Isabelle	
GIRAUDOT Francis	
GOBARD Eric	
GOBINOT José	
GODRON Guy	
GRAIN Thierry	
GRENET-LAFFONT Denis	
GRYMONPREZ Jean	
GUELARD Olivier	
GUERINOT Laurence	
GUERTAULT Jacky	
GUIGNIER Marie-France	
GUILLETTE Christine	
GUILVERT Pascal	
GUIZOUARN François	
HANNETON Alain	
HERMANS Emric	
HIERNARD Thierry	
HORVATH Pascal	
HOTIN-LETANG Julie	
HOUDAYER Sébastien	
HOUE Nicolas	
HUBERT André	
HUBERT Joël	
JACQUEMINET Joël	
JAMBUT Gérard	
JIBRIL Abdelhafid	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

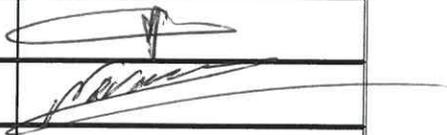
JORAND Michel	
JOSEPH Cécile	
JOUNIAUX Olivier	
KAPLUN BELLINI Franck	
KLEINRICHERT Patrice	
KURAS Leslie	
LABATUT Jean-Luc	
LABONNE Bernard	
LAGAN Thomas	
LAMOTTE Xavier	
LANGLET Bernard	
LATTANZIO Giuseppe	
LAVENKA Olivier	
LAWSON Latevi	
LEBAT Patrick	
LEBLANC Pierrette	
LECOQ Claude	
LECORRE Raymond	
LEFEVRE Alain	
LEFEVRE Christophe	
LEGENDRE Isabelle	
LEGRAND Martine	
LEGRAND Michel	
LEGROS Lionel	
LEMAIRE Alain	
LEMAIRE Ingrid	
LEMORE Christine	
LEMOT Eric	
LEQUESNE Virginie	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

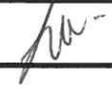
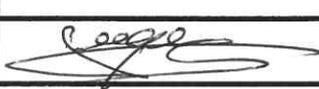
JORAND Michel	
JOSEPH Cécile	
JOUNIAUX Olivier	
KAPLUN BELLINI Franck	
KLEINRICHERT Patrice	
KURAS Leslie	
LABATUT Jean-Luc	
LABONNE Bernard	
LAGAN Thomas	
LAMOTTE Xavier	
LANGLET Bernard	
LATTANZIO Giuseppe	
LAVENKA Olivier	
LAWSON Latevi	
LEBAT Patrick	
LEBLANC Pierrette	
LECOQ Claude	
LECORRE Raymond	
LEFEBVRE Alain	
LEFEVRE Christophe	
LEGENDRE Isabelle	
LEGRAND Martine	
LEGRAND Michel	
LEGROS Lionel	
LEMAIRE Alain	
LEMAIRE Ingrid	
LEMORE Christine	
LEMOT Eric	
LEQUESNE Virginie	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

LETERRIER Carine	
LUCE Laure	
LUQUOT Cécile	
LUQUOT Gil	
MAINFROY Marie-Christine	
MARCHAND François	
MARGOUILLA Jean Pierre	
MARICHAL Michel	
MAROT Aymeric	
MARTIN Josiane	
MARTIN José	
MARTINEZ Jean-Pierre	
MAURY Yannick	
MAZZUCHELLI Olivier	
MEDJANI Nadia	
MENARD Sophie	
MICHEL Nathalie	
MICHELOT Bernard	
MICHOT Jean	
MILLET Jérôme	
MOIGNOUX Gabriel	
MOINIER Lionel	
MONBEIG Pierre-Dominique	
MORIN François	
NAVARETE Antonio	
NEYRINCK Alexandre	
NOUZE Jean-Francois	
OUVRE Michel	
PACHOT Joël	

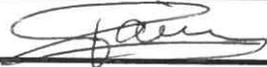
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

LETERRIER Carine	
LUCE Laure	
LUQUOT Cécile	
LUQUOT Gil	
MAINFROY Marie-Christine	
MARCHAND François	
MARGOUILLA Jean Pierre	
MARICHAL Michel	
MAROT Aymeric	
MARTIN Josiane	
MARTIN José	
MARTINEZ Jean-Pierre	
MAURY Yannick	
MAZZUCHELLI Olivier	
MEDJANI Nadia	
MENARD Sophie	
MICHEL Nathalie	
MICHELOT Bernard	
MICHOT Jean	
MILLET Jérôme	
MOIGNOUX Gabriel	
MOINIER Lionel	
MONBEIG Pierre-Dominique	
MORIN François	
NAVARRETE Antonio	
NEYRINCK Alexandre	
NOUZE Jean-Francois	
OUVRE Michel	
PACHOT Joël	

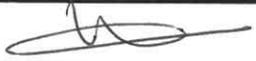
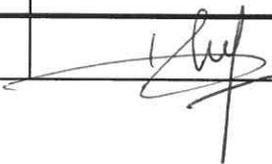
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

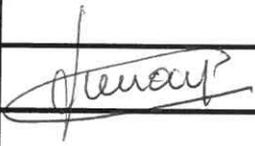
PAIX Josiane	
PANNIER Michèle	
PARQUET VERONIQUE	
PATIN Jean-Raymond	
PATOUX Hervé	
PATRON Hervé	
PATUREAU Pascal	
PEIGNOT Pierre	
PELLICIARI Bruno	
PERNEL Fabien	
PEROTIN Michaël	
PERRIN Carole	
PERRIN Catherine	
PERRIN Olivier	
PERRINO Fabien	
PETIT Dominique	
PETROFFE Frédérique	
PHILIPPE Jean-Marie	
PICCOLO Francis	
PIERRU Hugo	
PITA Tony	
PODOROJNIY Anastasia	
PORFAL Marc	
POULAIN Michel	
PRADOUX Delphine	
PROFIT Corinne	
PRON Philippe	
QUERE Catherine	
RAY Daniel	

F. Pernd X

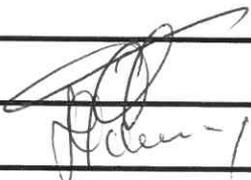
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

PAIX Josiane	
PANNIER Michèle	
PARQUET VERONIQUE	
PATIN Jean-Raymond	
PATOUX Hervé	
PATRON Hervé	
PATUREAU Pascal	
PEIGNOT Pierre	
PELLICIARI Bruno	
PERNEL Fabien	
PEROTIN Michaël	
PERRIN Carole	
PERRIN Catherine	
PERRIN Olivier	
PERRINO Fabien	
PETIT Dominique	
PETROFFE Frédérique	
PHILIPPE Jean-Marie	
PICCOLO Francis	
PIERRU Hugo	
PITA Tony	
PODOROJNIY Anastasia	
PORFAL Marc	
POULAIN Michel	
PRADOUX Delphine	
PROFIT Corinne	
PRON Philippe	
QUERE Catherine	
RAY Daniel	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

REMBLIER Stéphane	
RENAULT Gilles	
RIBAUT Marie-Pierre	
ROCH Michel	
RONDEAU Jean-Luc	
ROUSSEAU Michael	
RUYSSCHAERT David	
SAINT-CENE Christine	
SALA Patrick	
SANTUS Pascal	
SAUNIER Denis	
SENSI Philippe	
SGARD Jean-Sébastien	
SIMON Dominique	
SIMONY Jacques	
SIVANNE Evelyne	
SOULEYREAU Patricia	
SPARACINO Virginie	
STOLL Bertrand	
TALBOURDET Dominique	
TALFUMIER Daniel	
TAUSTE Pedro	
THIEBLEMONT Gilles	
THIENARD Gérard	
THOMINET Nicolas	
TORPIER Eric	
TOURBET-LEROY Claude	
VAN DER SCHUEREN James	
VAN LANDEGHEM Jean-Marie	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

REMBLIER Stéphane	
RENAULT Gilles	
RIBAUT Marie-Pierre	
ROCH Michel	
RONDEAU Jean-Luc	
ROUSSEAU Michael	
RUYSSCHAERT David	
SAINT-CENE Christine	
SALA Patrick	
SANTUS Pascal	
SAUNIER Denis	
SENSI Philippe	
SGARD Jean-Sébastien	
SIMON Dominique	
SIMONY Jacques	
SIVANNE Evelyne	
SOULEYREAU Patricia	
SPARACINO Virginie	
STOLL Bertrand	
TALBOURDET Dominique	
TALFUMIER Daniel	
TAUSTE Pedro	
THIEBLEMONT Gilles	
THIENARD Gérard	
THOMINET Nicolas	
TORPIER Eric	
TOURBET-LEROY Claude	
VAN DER SCHUEREN James	
VAN LANDEGHEM Jean-Marie	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

VANCOILLIE Jacky	
VANHOUTTE Sandrine	<i>Vanhoutte</i>
VERRIER Didier	<i>Verrier</i>
VICQUENAULT Nadège	
VIGNERON Alexandra	
VILLIERS Nadine	
VINCENT Gérard	
VITTI Jean-Charles	
VOISEMBERT Pierre	
VOLLEREAU Virginie	
WALLE François	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

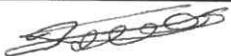
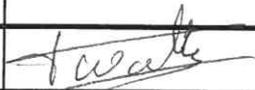
(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

VANCOILLIE Jacky	
VANHOUTTE Sandrine	
VERRIER Didier	
VICQUENAULT Nadège	
VIGNERON Alexandra	
VILLIERS Nadine	
VINCENT Gérard	
VITTI Jean-Charles	
VOISEMBERT Pierre	
VOLLEREAU Virginie	
WALLE François	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

31/03/2025

Clare CRAPANI présidente

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

publication 1/04/2025.

A Rebaux le 31/03/2025



Syndicat de l'eau de l'est
Seine-et-Marnais

S 2 E

BP 9 - 23 rue Pasteur - 77510 REBAIS
SIRET : 200 087 021 00016 - code APE : 3600Z